

Réunion du Comité Directeur du 17 avril 2023

Présents : Alain Burgaud, Hubert Potereau, Françoise Saget, Mireille Burgaud, Claude Chaillot. Claude Bigeard, Elisabeth Lisbert, Josiane Freneau.

10 h Début de la réunion.

Pour commencer, le président fait un petit compte-rendu de la réunion du CODERS du 14 avril.

4 membres du club de Saint Avaugourd ont été cooptés dans le bureau du CODERS. C'est la secrétaire, Martine Dutour qui a été élue présidente du CODERS en remplacement de Michel Johanno, démissionnaire.

Des discussions avec les autres présidents de clubs, il ressort que les clubs de Dompierre et des Essarts quittent eux-aussi la fédération.

Il est convenu que le président enverra fin juin un courrier à la présidente de la FFRS pour la prévenir que notre club quitte la fédération.

Statuts et règlement intérieur :

De nouveaux statuts et un règlement intérieur ont été discutés et doivent être rédigés par Elisabeth. Ils seront votés par une Assemblée Générale Extraordinaire juste avant le repas de fin d'année (29/06/2023).

Assurance :

Le comité a donné son accord pour souscrire l'assurance à partir du 01/09 pour un coût approximatif de 450 € par an pour 200 membres.

SACEM et SPRE :

Le comité donne son accord pour payer ces organismes pour un coût approximatif de 250 € / an

Cotisations :

Le comité a décidé de proposer comme tarifs d'adhésion pour la saison 2023-2024 :

30 € pour les membres participant à des activités sportives

15 € pour les membres ne participant pas à des activités sportives

Claude B doit proposer des modèles de cartes pour les membres.

Repas de fin d'année :

Il sera précédé d'une AGE qui votera les nouveaux statuts et le règlement intérieur.

Le comité a accepté le menu proposé par Mireille. Le prix du repas est fixé à 23 €. Il ne sera pas nécessaire d'apporter ses couverts, le traiteur s'en chargeant.

Voyages :

35 membres sont inscrits pour la journée chez les Troglos.

Josiane prévoit un remboursement de 10 à 12 € par personne.

Il y a 8 personnes inscrites pour le voyage du mois d'octobre.

Achat de matériels :

Le comité donne son accord pour que le club achète 2 micros-cravates à environ 40 € pièce pour la gym et la danse.

Apéro littéraire :

Les invitations devront être envoyées vers la fin avril.